

ENTENTE DU DISTRIBUTEUR

VEUILLEZ LIRE CETTE ENTENTE AVANT D'ADHÉRER COMME UN DISTRIBUTEUR INDÉPENDANT DE SUNRIDER®. Cette entente est conclue entre Chenchiam, Inc., faisant affaire sous le nom de Sunrider® International Canada (ci-après désignée sous le nom de Sunrider®), et vous. Cette entente inclut les conditions et modalités pour devenir un distributeur indépendant de Sunrider®.

1. Vous êtes à l'âge légal. Vous êtes un entrepreneur indépendant et non pas un employé de Sunrider®. En tant qu'entrepreneur indépendant, vous êtes responsable des impôts applicables, y compris les impôts exigibles en vertu de votre statut de travailleur autonome. Vous êtes aussi responsable d'obtenir tous les licences et permis nécessaires. Vous ne serez pas considéré comme un employé pour les impôts fédéraux ou provinciaux.
2. Vous reconnaissez et vous convenez que toute infraction à cette entente ou le guide d'affaires de Sunrider®, « guide d'affaires », qui est entièrement incorporé en ceci par référence, peut avoir comme conséquence la suspension ou la résiliation de votre compte de distributeur de Sunrider®. Vous respecterez toutes les conditions et modalités du guide d'affaires en sa plus courante forme ou comme il peut être modifié par Sunrider®. Vous reconnaissez et vous convenez davantage que vous ne ferez aucune affirmation ou représentation que tout produit de Sunrider® peut être utilisé pour diagnostiquer, traiter, guérir ou prévenir toute maladie.
3. Vous reconnaissez et vous convenez que Sunrider® peut, à son entière discrétion, amender, modifier, suppléer ou réviser la totalité ou une partie du guide d'affaires. Tout changement entre en vigueur immédiatement par préavis, qui vous sera émis par courriel, envoyé par la poste ou affiché sur le site Web de Sunrider® au www.sunrider.com. Votre constante participation comme un distributeur indépendant de Sunrider® sera jugée comme consentement de tels changements.
4. Cette entente sera considérée comme admise par Sunrider® quand Sunrider® vous remet une lettre d'acceptation par la poste ou notification par courriel. La durée de cette entente sera douze (12) mois de la date où Sunrider® remet la lettre d'acceptation par la poste ou par courriel et elle sera automatiquement renouvelée tous les douze (12) mois par la suite sauf si votre compte de distributeur demeure inactif comme il est défini dans le guide d'affaires. Vous devez avoir un compte actif afin de garder vos droits comme un distributeur indépendant de Sunrider®. En ayant un compte actif, vous convenez de respecter toutes les conditions et modalités du guide d'affaires incluant le droit de Sunrider® de modifier toute partie du guide d'affaires à son entière discrétion.
5. **Les lois de la Californie s'appliquent à cette entente. Tout litige provenant de cette entente ou tout litige qui se rapporte de quelque façon que ce soit à vos relations avec Sunrider®, ses officiers, ses directeurs, ses agents, ses employés ou ses distributeurs ; ou à votre usage, votre consommation ou votre vente des produits de Sunrider®, sera résolu par arbitrage à Los Angeles en Californie, conformément aux règles d'arbitrage de Sunrider® inclus dans le guide d'affaires. L'arbitrage sera final et exécutoire. Vous reconnaissez et vous convenez que l'arbitrage sera à la place de tout action en justice ou procès devant jury.**
6. Sunrider® ne donne aucune représentation ou aucune garantie concernant le site Web des distributeurs indépendants, y compris les garanties sur la valeur commerciale, l'aptitude à l'usage ou les témoignages. Vous ne devez vous fier à aucune représentation ou garantie, le cas échéant, figurant sur tout site Web d'un distributeur indépendant.
7. Sunrider® ne garantit aucun revenu ou profit à tous ses distributeurs indépendants. Comme dans toute autre entreprise indépendante, le succès provient seulement des efforts sérieux de la promotion des ventes, un travail assidu et en faisant preuve de leadership.
8. Cette entente conjointement avec le guide d'affaires, comprend l'entente entière des parties concernant tout rapport avec Sunrider® et remplace toutes les ententes ou tous les accords antérieurs qui ont pu exister. Si toute partie de cette entente est considérée comme inapplicable, le restant de cette entente demeurera en vigueur. Le défaut d'exécuter toute disposition de l'entente par Sunrider® n'indique pas que Sunrider® renonce à son droit d'exécuter la même disposition à l'avenir.
9. Vous pouvez résilier cette entente d'ici quinze (15) jours de la validation en informant Sunrider® par écrit. Au moment de l'annulation, vous aurez droit à un remboursement de tous les paiements exigés par cette entente, y compris le prix d'achat du Starter Pack (s'il y a lieu), à condition que tous les articles soient retournés à Sunrider® en état commercialisable.
10. Vous accordez par le présent document l'autorisation à Sunrider® d'envoyer périodiquement divers matériels de promotion et publicitaires concernant les produits, les services, le plan de commercialisation de Sunrider® ainsi que d'autres articles liés à la gestion de Sunrider® à votre adresse de courriel que Sunrider® a dans votre dossier.

Paraphe

Date